



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU 10/10/2023

1. VALIDATION DES MATCHS DU 07 AU 08 OCTOBRE 2023

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
07/10/2023 - 13:00 CDF FEM 16U Demi-finale 2	T=DREUX A=VIPERS GRIGNY	B1-DREUX 47/10 (8.4)	A2-PFC SARCELLES 48/0 (8.2)	OK	-
08/10/2023 - 13:00 D2 MAS Barrage D1	T=LISSES A=BCCP	D1_7-LFPCCMR 157/8 (20)	LQ2-VIPERS GRIGNY 158/7 (17.1)	OK	-
08/10/2023 - 10:00 CDF MAS 16U Demi-finale 1	T=DREUX A=DREUX	A1-CREIL 203/3 (15)	B2-VILLENEUVE SUPER KINGS 54/8 (10.5)	OK	-
08/10/2023 - 13:00 CDF MAS 16U Demi-finale 2	T=DREUX A=CREIL	B1-PUC 110/2 (10.2)	A2-DREUX 109/8 (13.2)	OK	-
08/10/2023 - 16:00 CDF MAS 16U Finale	T=DREUX A=ARBITRE PANEL	WDF1-PUC 48/8 (10)	WDF2-CREIL 52/1 (4.2)	OK	-

2. PLANNING DES MATCHS DU 15 OCTOBRE 2023

		France Cricket - Commission Sportive Calendrier des compétitions officielles 2023 Période : 14/10/2023 au 15/10/2023				
Date	Compétition	Heure	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain	Arbitre
Dimanche 15 octobre	CDF FEM 16U Demi-finale 1	11:00	CSPT SARCELLES	VIPERS GRIGNY	SARCELLES	SARCELLES
Dimanche 15 octobre	CDF FEM 16U Finale	14:00	PFC SARCELLES	XXX	SARCELLES	SARCELLES

3. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut adresser un courrier officiel par email à France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception).

Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l'article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket – édition 2023](#)